

Auto-école BEGUIN

11, Avenue BECQUEREL

26 700 PIERRELATTE

RENDEZ-VOUS POST-PERMIS

Conducteurs novices, conducteurs expérimentés ou bien séniors, des stages de formation post-permis vous sont proposés dans notre établissement.

Le déroulement des stages

Ces formations comprennent des phases de conduite et d'animation en salle ou uniquement des ateliers en salle sur simulateur.

Les stagiaires seront formés à partir de cas concrets centrés sur les thèmes de la vitesse, de l'alcool, de la fatigue et de la vigilance.

Les évolutions en matière de réglementation, d'infrastructures et de techniques automobiles sont particulièrement traitées dans les stages séniors.

Objectifs

Ces stages permettent d'échanger sur son expérience de la conduite, d'appréhender les limites du système de circulation et de comprendre que la conduite est une activité sociale, nécessitant le respect des normes.

Réduction de la période probatoire

Sur la base du volontariat, les jeunes conducteurs qui acceptent de suivre cette formation, verront leur période probatoire raccourcie de deux ans au lieu de trois. Ainsi au bout de deux ans sans commettre aucune infraction donnant lieu à un retrait supérieur ou égale à trois points, verront leur capital points augmenter jusqu'à douze points.

Cette formation ne sera dispensée uniquement dans les établissements labellisés et agréés pour cette formation.